

Bourges, le 10 février 2021

Alerte prélèvement !!!

Monsieur le directeur a décidé de convoquer un CTE extraordinaire concernant les modalités de répartition de la prime annuelle 2020.

Monsieur le directeur propose de prendre 50865 euros sur la prime de l'ensemble des agents pour faire une "surprime" pour celles et ceux qu'il considère comme les plus méritants.

Pour la CGT il est inacceptable d'entendre que certains agents seraient plus méritants que d'autres.

Voler une cinquantaine d'euros sur la prime de chacun pour faire une "surprime" à d'autres nous scandalise.

Monsieur le directeur profite de la crise COVID pour créer des disparités et du clivage entre agents, "diviser pour mieux régner", au lieu de créer de la cohésion.

Pour la CGT, l'ensemble du personnel quelle que soit sa fonction (administrative, technique, soignante) a été et continue d'être impacté par la situation sanitaire.

La CGT ne revendique pas une énième prime mais une augmentation des salaires pour tous, seule garante d'une vraie égalité de traitement des agents.

Suite de l'histoire dans le compte rendu du CTE à venir...

Contact CGT : 06 40 34 66 76



CGT Centre Hospitalier George Sand